

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

S. Ex. M. le ministre des finances vient d'adresser à l'Empereur un nouveau rapport sur l'emprunt de 500 millions. Les chiffres définitifs dépassent de beaucoup le résultat prévu.

La somme souscrite est de 2,509,559,776 francs, et dépasse par conséquent plus de cinq fois la somme demandée. Les petites souscriptions de 10 francs atteignent, à elles seules, le chiffre de 107 millions ; le nombre des souscripteurs est de 690,000.

Il devient probable maintenant qu'une rencontre sérieuse aura lieu, entre les troupes alliées et les Autrichiens, dans les plaines qui séparent la Sesia du Tessin.

Si c'est véritablement Robbio qui a été occupé le 28 par 50,000 Autrichiens, et le fait nous paraît plus que probable, la rencontre aura lieu inévitablement entre Robbio et le village de Palestro, que le roi Victor-Emmanuel vient d'enlever à la pointe de l'épée.

Les avant-postes des belligérants sont en vue les uns des autres, car cinq kilomètres à peine séparent Palestro de Robbio. Attendons-nous donc à recevoir prochainement d'autres bonnes nouvelles. — A. Vitu. (Le Pays.)

Des nouvelles de Naples, en date du 27 mai, annoncent que la capitale et les provinces du royaume sont tranquilles.

Le gouvernement de la Toscane a déclaré officiellement s'associer à la guerre de l'indépendance italienne, soutenue par la France et la Sardaigne contre l'Autriche. Des ordres sont donnés pour que les troupes françaises trouvent des vivres et des logements.

L'insurrection se propage en Lombardie.

On parle en Portugal du duc de Saldanha pour l'ambassade portugaise près la cour de France. Les Cortès portugaises ont approuvé un projet de loi qui ordonne l'augmentation de la force militaire en présence de la crise actuelle. — Havas.

Dans sa séance de jeudi dernier, la Diète germanique avait à examiner la question militaire soulevée par le Hanovre. Nous avons annoncé déjà, d'après des dépêches privées, que la Diète avait écarté ou ajourné la proposition du Hanovre et s'en était remise à l'initiative de la Prusse pour les mesures militaires à prendre selon les événements.

Cependant le Nord, dans son numéro d'hier, avait publié des nouvelles tout à fait opposées, d'où il semblait résulter que la proposition du Hanovre, appuyée par le comité militaire, avait toute chance d'être adoptée par la Diète, et qu'il ne serait même pas tenu compte des protestations de la Prusse.

Aujourd'hui les informations qui nous parviennent d'Allemagne nous prouvent que le Nord a été induit en erreur.

Voici, d'après la Gazette nationale de Berlin et d'après la Nouvelle Gazette de Prusse, dont les renseignements se complètent et s'expliquent l'un par l'autre, ce qui s'est passé dans la séance de la Diète, du 26 mai.

Par suite de l'accord qui s'est réalisé entre la Prusse et les Etats secondaires, grâce à la mission de M. d'Abensleben, M. Von der Pfordten, représentant la Bavière, a ouvert la séance par une déclaration des plus conciliantes, aux termes de laquelle on accepte avec reconnaissance la promesse faite par la Prusse de mettre, le cas échéant, toute sa puissance au service de l'Allemagne, et l'on exprime la plus entière confiance dans cette initiative.

Les royaumes de Wurtemberg, de Saxe et de Hanovre, les grands-duchés de Hesse-Darmstadt et de Bade, ont adopté la déclaration de la Bavière.

Le représentant de la Prusse s'est réservé de faire une déclaration ultérieure.

Par l'effet de la déclaration de la Bavière, adoptée par les autres Etats, la proposition du Hanovre devenait sans objet et il n'y a été donné aucune suite. — Auguste Vitu. (Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le Moniteur publie les dépêches suivantes :
Alexandrie, 30 mai, 2 heures 50, soir. — Le quartier-général impérial va quitter Alexandrie.

Avant de s'éloigner de cette ville, Sa Majesté a voulu faire encore une visite aux blessés de Montebello, et s'est rendue au grand hôpital divisionnaire, où elle a été reçue par le commandant de place piémontais et par les médecins de l'établissement. Les blessés autrichiens, français et piémontais sont confondus dans les mêmes salles et sont l'objet des mêmes soins.

L'Empereur a trouvé pour chacun d'eux des paroles d'encouragement et de consolation. Sa Majesté s'est entretenue avec le colonel autrichien Huttel, et a fait connaître à cet officier que lui et tous les blessés seraient rendus à leur patrie aussitôt qu'ils seraient en état d'être transportés. En quittant l'hôpital, l'Empereur a témoigné aux médecins sardes, aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et aux dames de la ville sa reconnaissance pour les soins que reçoivent les blessés.

30 mai, 7 heures 50, soir. — Le roi a passé la Sesia avec son armée ; Sa Majesté s'est emparée de Palestro, après un combat assez vif. Tout l'avantage est resté aux Piémontais.

L'Empereur a quitté Alexandrie, le 30. Sa Majesté a transporté son quartier-général à Verceil, où elle a été reçue avec un enthousiasme indescriptible.

Turin, 31 mai, 9 heures 35 minutes, matin. — Voici quelques premiers détails sur le combat de Palestro.

L'ennemi était retranché à Palestro, Casalina et Vinzaglio, où il a fait une défense opiniâtre. Les Piémontais ont franchi les tranchées et abordé l'ennemi à la baïonnette avec une bravoure admirable. Nous avons pris deux canons, beaucoup d'armes et fait beaucoup de prisonniers. Les Autrichiens ont fait de très-grandes pertes ; les nôtres ne sont pas encore connus.

Hier au soir, Verceil était illuminé ; l'Empereur a parcouru à pied la ville en fête.

Le roi a passé la nuit à Torione, au milieu des troupes qui s'y trouvent campées.

Berne, 30 mai, 3 heures 35 minutes du soir. —

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Quatrième Partie.

(Suite.)

Tandis qu'il parlait ainsi, ses yeux s'étaient remplis de larmes. Je fus extrêmement touché de son émotion, et j'embrassai Félix en l'assurant que je n'avais aucun ressentiment de cette scène ; que si elle m'avait affligé, en effet, son noble aveu réparait cette violence. Je saisis cette occasion pour essayer de vous défendre. Au fond, je craignais de réveiller l'impétuosité de cette nature véhémence ; mais je fus agréablement surpris en voyant que le marquis ne témoignait aucune colère et qu'il se bornait à garder le silence, conservant son opinion, li est vrai, mais respectant la mienne.

Au moment où j'embrassai Félix, M. de Lagrange tourna vers nous un regard étonné. Cette circonstance m'a frappée. Le pauvre garçon est donc moins en dehors du monde réel ; il comprend donc de mieux en mieux !

Un nouvel embarras se lut alors sur le visage du marquis.

J'allai au-devant d'un aveu difficile. — « Ecoute, dis-moi, tu ne nous as pas ouvert ton cœur pour le refermer tout de suite. Si tu as besoin de l'épancher n'hésite pas. — Je te remercie de me mettre à l'aise, me répondit-il. Ton indulgence va m'être tout à fait nécessaire. — Voyons. — Je désirerais... c'est un enfantillage, c'est une faiblesse... je désirerais aller au bal où est Juliette. — N'est-ce que cela ? Mais tu m'enchantes !... C'est une bonne pensée que cette pensée-là !... Cours à ce bal ; ta place est auprès de ta femme. Prouve que tu ne veux pas davantage rester étranger à ce qui se passe autour de toi, et que le vrai protecteur, le guide de M^{me} de Montglars lui est rendu. — Non, Alexis, tu vas trop loin : si je désire aller à ce bal, ce n'est pas pour m'y montrer. — Là, encore, le fâcheux naturel qui reprend le dessus ! Comment ! au lieu de paraître dignement, tu te bornerais à te glisser derrière la galerie !... Mais, en vérité, tu aurais l'air de surveiller ta femme ; et cette démarche, à laquelle j'applaudissais d'abord, aggraverait plutôt qu'elle n'aplanirait vos griefs mutuels. Voyons, tu as peur de... de M. Bénédicte ? Il m'a juré qu'il ne reviendrait plus ; et l'homme qui a supporté patiemment le plus grand des outrages, peut être cru sur parole. — La crainte que tu me prêtes n'existe pas, dit Félix ; mais considère qu'il me serait bien difficile de garder en public une contenance auprès

de la marquise, lorsque depuis si longtemps nous avons isolé les unes des autres nos actions.

— J'ignore, repris-je, si tu as vis-à-vis du monde des engagements à cet égard ; mais les meilleurs sont ceux que l'on contracte vis-à-vis de sa conscience. Si un reste de tendresse, si la voix de l'honneur t'entraîne vers la marquise, tu serais sans excuse de ne pas suivre cette impulsion généreuse. — Je vais me consulter... l'inspiration du moment fera beaucoup... Je ne garantis rien, Alexis. Qui me dit d'ailleurs que Juliette se soucie de mon retour ? Elle n'est pas sans savoir que cette maudite Maria, au lieu de partir pour l'Italie s'est établie à Aix, où elle vit dans le luxe et tient cour plénière. — Méprise cette Maria et ne t'occupe plus d'elle.

Il nous quitta et nous restâmes à parler de lui.

Ce matin, j'avais une inquiétude vague. J'ai couru chez le marquis. M^{me} de Montglars était au lit avec la fièvre. M^{lre} Emma est venue me recevoir. — Eh bien ! lui ai-je dit, voilà donc votre sœur encore malade ! — J'en suis désolée ; ces plaisirs-là nous coûteront cher. — Ce bal du moins aura eu son utilité. — Laquelle ? — Hier votre sœur a eu une surprise bien inattendue. — Une surprise ?... — Oui, la présence de son mari. — Elle ne m'en a pas dit un mot ; ce qu'elle n'eût pas manqué de faire, si, en effet, elle eût vu le marquis. D'ailleurs, ils ne sont pas rentrés ensemble.

Je n'ai point insisté et je suis revenu triste. Ah ! rien

Les avant-postes de Garibaldi étaient à Cantu. Le télégraphe de Côme est servi par des employés sardes.

On dit que 3,000 Sardes sont à Varese et qu'un corps d'armée français y est prochainement attendu.

Berne, 30 mai, 5 heures 50, soir. — Une révolution a éclaté dans la Valteline. La population se rend en masse à Sondrio, qui est le centre du mouvement.

Les gendarmes autrichiens se sont retirés sur le territoire suisse, où ils ont été désarmés et internés.

Le conseil fédéral a envoyé des troupes sur les frontières du canton des Grisons.

Vienne, 30 mai, 6 heures 15, soir. — Le lieutenant général Urban s'apprête, à Monza, à attaquer les troupes de Garibaldi. L'Empereur d'Autriche est accompagné par les princes de Toscane. — Havas.

NOUVELLES DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Alexandrie, 27 mai.

Vous connaissez ma réserve en matières sérieuses : elle vous explique l'intervalle qui sépare l'une de mes lettres de l'autre, et ce que, dans votre juste avidité de recevoir des nouvelles, vous attribuez à la paresse. Paresseux, nous ! il faudrait nous voir ! Bien que les grandes journées ne soient pas encore arrivées, nous ne nous amusons pas à la pêche. A cinq heures, le courrier sera parti, et c'est seulement alors que notre prochaine étape sera désignée ; d'ici là, silence complet.

Comme il est de toute probabilité que nous suivrons le mouvement, et que l'Empereur quittera Alexandrie, ma première lettre sera datée de..... elle ne vous surprendra pas, nous serons alors tout près de MM. les *Austriaci*. Il fera chaud alors.

A cinq heures, ce soir, la garde recevra l'ordre de départ pour demain. Les chasseurs arrivés ce matin se tiennent prêts pour se remettre en route, et personne ne sait où nous allons. Depuis longtemps, on parle de Voghera, mais si je ne me suis pas trompé, ce n'est pas là que l'Empereur transportera son quartier-général. Et c'est d'autant plus vraisemblable, que tout le monde croit qu'il se rend à Voghera.

Hier, j'ai été à Valenza. Quelle route, quelle promenade, et, pour couronner le tableau, le Pô. Je l'ai vu, ce fameux Pô ; j'ai voulu y tremper ma main, bien que dame prudence, sous la figure d'un digne ecclésiastique, voulût à toute force m'en dissuader. L'excellent homme n'avait pas tout-à-fait tort : mon képi a servi de cible à une douzaine de tirailleurs ennemis. J'ai compris alors que le Pô est un fleuve très-large, et surtout que la justesse du tir des Autrichiens n'est pas la même que celle de nos chasseurs de Vincennes ; la largeur du Pô ne m'eût pas sauvé. N'importe, l'eau est assez fiède, et, quand nous passerons la rivière, si quelqu'un de nous y tombe, il ne mourra pas d'une fluxion de poitrine. C'est tout ce que je voulais savoir ; je suis renseigné.

J'ai rencontré sur la route un bataillon de chasseurs, qui allait joindre les camarades à Valence. En tête, marchait un peloton de chanteurs, comme j'en ai souvent vu ici. Au centre de ce peloton, un caporal tout jeune, presque imberbe, entonnait le

couplet, et tout le peloton répétait le refrain en chœur.

Comme ils barraient complètement la route, je mis mon cheval au pas, et j'écoutai un instant la chanson de ces braves. Elle était naïve comme toutes celles que l'on entend improviser ici, mais rythmée sur un mouvement de marche qui devait donner des jambes à ceux qui n'en auraient pas eu.

Les chanteurs, prévenus par leurs camarades, me livrèrent passage en ouvrant leurs rangs. Le caporal mit la main à sa casquette sans interrompre son couplet. Je le lui laissai achever, puis je lui offris un cigare, qu'il accepta en me disant : « Merci ! mon capitaine. » Il payait mon cigare par un souhait.

Je les vis s'éloigner en chantant et, malgré moi, je pensai que, pour quelques-uns d'entre eux, c'était peut-être la dernière chanson... Mais bast ! pas de pensées tristes ; nous sommes ici pour jouer du sabre, non pas pour rêver. C'est déjà assez, si, quand nous voyons passer un convoi de blessés, nous disons en nous-mêmes : — Qui sait ! ce sera demain notre tour !

Où, demain, et si vous voyiez tout le monde affairé, parler du départ, de la rencontre prochaine avec l'ennemi, de nos ressources en armes, en munitions, en vivres : si vous entendiez avec quel air de dédain on accueille l'énumération des forces opposées, vous ne vous donteriez jamais de l'insouciance de tous ces gaillards-là.

J'ai eu occasion de voir quelques-uns des prisonniers autrichiens, dans une de mes courses. Les soldats sont aux anges, ils nous appellent indistinctement *pônes Franzose* et *pônes Taliane* (prononcez, bons Français et bons Italiens). Les officiers, au contraire, sont morbes, silencieux, pour la plupart très-jeunes et assez dédaigneux. On m'assure qu'ils sont presque tous fils de famille...

Bon ! ma lettre ne part pas, je mets demain une autre date, et puis je vais vous envoyer des nouvelles plus fraîches.

28 mai.

Enfin, la garde part demain pour Occimiano. Ce matin, à quatre heures, le 1^{er} régiment s'est mis en route, et toutes les heures ont sonné la marche de chacun des autres régiments.

Tous suivaient l'ordre de bataille : les chasseurs à cheval devaient servir d'éclaireurs, mais, comme ils étaient arrivés d'hier seulement, on a jugé convenable de retarder leur départ d'un jour ou deux.

J'ai assisté au défilé, et je vous avouerai sans peine que j'ai été frappé de la tenue martiale de toutes ces troupes.

Zouaves, chasseurs à pied, voltigeurs, grenadiers, artillerie, train, équipage de ponts, tout marche comme un seul homme ; ces figures rayonnent de joie. Les lazzi et les chansons guerrières égalaient la route.

Deux mots, que j'ai seuls retenus, disent assez de quel esprit le soldat est animé. Quand de toutes les bouches et à chaque refrain s'échappent les mots combat et victoire, on peut être assuré du résultat.

Au reste, le soldat français, une fois en campagne, n'aime pas à retrouver, en pays étranger, la vie de garnison qu'il menait dans sa patrie. Il est venu pour combattre ; l'inaction le rend maussade.

La garde, partie ce matin, est remplacée par

deux régiments de lanciers et par le régiment des guides, arrivé aujourd'hui.

Tous repartent demain avec l'escadron des cent-gardes, et pousseront jusqu'à Casale, sans s'arrêter à Occimiano.

Un mouvement inusité a lieu dans la ville. Tout le monde remue, va, vient ; chacun fait ses préparatifs avec un entrain et une gaieté qui donnent envie d'être soldat.

J'ai cru reconnaître, en partant du château, l'amiral ***. Sa présence à Alexandrie est expliquée par l'arrivée des cinq chaloupes canonnières destinées à forcer le passage du Pô.

J'entends le tambour battre aux champs, c'est l'Empereur qui rentre d'une de ses tournées quotidiennes. Nous apprendrons probablement aujourd'hui l'époque de son départ.

Ma première lettre sera peut-être grosse de nouvelles bien plus importantes. — J. Baraton.

(Le Pays.)

FAITS DIVERS.

Les prisonniers autrichiens et les deux officiers qui avaient été provisoirement renfermés dans le fort Saint-Nicolas, à Marseille, ont été acheminés, par petites étapes, vers Cannes, d'où ils seront transportés dans l'île Sainte-Marguerite, qui vaut mieux qu'une forteresse autrichienne. On sait combien cette île, plantée de pins, avec de charmantes vallées verdoyantes, sous un ciel magnifique, est délicieuse ; la chaleur y est tempérée par la brise de mer. Des personnes qui ont causé avec les prisonniers, ont appris d'eux que cinq brigades autrichiennes, de cinq à six mille hommes chaque, avaient pris part au combat de Montebello. Cet aveu, précieux à recueillir, n'a été fait que parce qu'on a eu l'air de croire que les Français étaient en nombre considérable ; il est de bon goût de ménager l'amour-propre des prisonniers.

— Les frégates à vapeur *le Descartes*, *le Gomer* et *le Vauban*, qui étaient armées en transports, vont passer à l'état d'armement en guerre, le 1^{er} juin prochain.

— Un ordre, venu de Paris, a enjoint à l'administration du port de Toulon d'expédier en Italie, sous un bref délai, 400 matelots et 400 soldats du 4^e régiment d'infanterie de marine, à choisir parmi les hommes les plus robustes et les plus aptes aux exercices gymnastiques.

— M. le sous-commissaire Sagnier est parti pour le lac Majeur, pendant les opérations maritimes à exécuter par la flottille des canonnières naviguant dans les lacs et les rivières. On travaille activement à modifier le sabord de l'avant de quelques grosses canonnières, de manière à ce qu'elles puissent porter un canon rayé d'un très-fort calibre.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous nous empressons de publier le compte-rendu suivant, que nous avons reçu hier, sur la brillante réception faite à M^{sr} l'Evêque d'Angers par les habitants de la paroisse de Vivy.

Mai 1859.

Mercredi dernier, M^{sr} l'Evêque d'Angers venait

n'est changé. Félix, malgré ses résolutions de concorde, malgré ses regrets, a conservé ce funeste amour-propre qui défend de faire le premier pas. Il avait bien été au bal, mais en cachette et sans reprendre ce beau privilège d'époux dont il devrait être fier. Ce bal n'a donc pas rendu à Juliette son mari ; il n'a fait qu'accroître sa fatigue.

Maintenant, mon cher Bénédicte, je me demande avec effroi où nous allons...

Votre ami,

ALEXIS.

VI. — BÉNÉDICTE A ALEXIS.

J'avais prévu tout ce qui est arrivé, et je n'ai pas besoin de vous dire que je le déplore. Ah ! pourquoi le marquis ne peut-il trouver en lui-même une générosité complète !... pourquoi faut-il que, ramené vers sa femme par un secret sentiment, par une sympathie en quelque sorte instinctive, il ne puisse pas se déterminer à bannir toute prévention !... J'accepterais pour moi sa haine, même injuste ; mais je voudrais que son amour pour elle fût doublé ; je voudrais qu'il lui témoignât une ardente et continuelle sollicitude. Puisse-t-il connaître enfin le prix du trésor qu'il possède ! Rassurez-le de nouveau, quant à mes résolutions ; dites-lui que je n'y manquerai pas, quoiqu'il arrive ; au besoin donnez-lui cette promesse en votre nom. Ce n'est pas moi qui compromettrais votre parole.

Cher Alexis, il se passe en moi d'étranges choses : j'ai apprécié les regrets que le marquis a témoignés au sujet de sa violence, et mon pardon n'avait pas attendu l'expression honorable de ces regrets. Si ma joue est chaude encore du soufflet qui lui a été infligé, je me dis que cette peine m'était due : je n'ai pas eu jusqu'au bout le courage de me dominer, et la main de l'époux m'a flétri. Eh bien ! à toute faute son châtement ; j'ai reçu le mien. Que le ressentiment périsse de mon côté.

Cependant, ce n'est pas de moi que vous devez parler au marquis. Je vous en ai prié déjà. Nul retour n'est possible ; il est à désirer même, dans l'intérêt de M^{me} de Monglars, qu'un jour son mari ne se souvienne plus qu'il a existé un Bénédicte Arnaud. Travaillez donc avec ardeur à une réconciliation complète.

La fin de votre lettre me prouve que vous n'avez pas un moment à perdre. Une vie nouvelle peut seule ramener la précieuse santé de la marquise : cette vie sera dans l'affection de M. de Monglars, dans ses soins vigilants et dans sa sollicitude. Ne négligez rien et prenez en main une direction ferme. Je vous estime heureux d'être appelé à remplir une telle mission, heureux de pouvoir rapprocher ceux qui n'eussent jamais dû être désunis.

BÉNÉDICTE.

VII. — ALEXIS A BÉNÉDICTE.

Grandes nouvelles, mon cher ami. Le ministre m'a ré-

pondu enfin : il me rend mon grade en m'invitant à rejoindre mon régiment d'ici à deux mois. J'avais besoin d'une vie active, et peut-être bien des maux eussent-ils été prévus si je ne me fusse retiré l'indépendance et la force de volonté en m'éloignant d'une carrière de mouvement, de devoir et de discipline. Ma tête se relève quand je songe que je porterai de nouveau ce noble uniforme ; je me surprends à m'en réjouir, comme l'élève de Saint-Cyr qui se voit en rêve, passant avec son épaulette. On n'a jamais fini d'être enfant.

Et, comme si le ciel voulait compenser jusqu'à un certain point les peines trop nombreuses que j'ai supportées, j'apprends d'autre part que l'indemnité due à ma famille pour la fortune de mon grand-oncle va m'être réglée sur la dette d'Haïti. Ceci concerne Louise ; car moi, ma solde me suffira amplement. Dieu merci, ma Louise aura une dot et pourra se marier selon son cœur. Je sais bien qu'elle ne paraît pas incliner vers le mariage ; mais les grandes résolutions en ce genre se dissipent parfois devant un regard. Il en est des sympathies comme des antipathies : le moment où naissent les unes n'est pas loin du moment où cessent les autres.

Excusez-moi de vous écrire en style d'homme satisfait. Ma lettre sera une note discordante dans le triste concert de vos pensées ; mais quand on est plus habitué à la joie, on a peine à en réprimer l'élan. Tout à vous.

ALEXIS.

donner la confirmation aux enfants de la paroisse de Vivy, et les préparatifs faits par les habitants indiquaient qu'ils avaient compris tout l'honneur de cette visite et l'importance qu'il convenait de donner à cette religieuse solennité. Tous, avec empressement, avaient secondé le zèle ingénieux et actif de M. le curé, suivi les pieuses prescriptions de l'administration, et l'on reconnaissait dans cet ensemble le touchant caractère d'une fête de famille où chacun apporte sa bonne volonté, l'émotion de sa reconnaissance et de sa joyeuse espérance.

Une cavalcade, composée des cultivateurs de la paroisse, et qui avait pour elle l'éclat de la sincérité et du respect, était allée à la rencontre de Sa Grandeur et escorta sa voiture jusqu'à l'avenue du château des Coutures, où tous les habitants, ayant à leur tête M. le curé, M. le maire, le conseil municipal, le conseil de fabrique, étaient venus recevoir M^r Angebault. M. le maire, s'avancant vers Sa Grandeur, le remercia au nom de tous d'avoir accordé à la paroisse l'honneur de sa précieuse visite et lui exprima combien il était heureux de lui offrir les témoignages d'une respectueuse reconnaissance en présence de cette foule innombrable accourue pour recevoir ses bénédictions.

Monseigneur, après avoir assuré M. le maire qu'il était ému de cette religieuse réception, se rendit dans une élégante sacristie, faite de feuillages et de fleurs, où il revêtit ses habits pontificaux, et alors la procession se mit en marche, escortée d'une garde d'honneur, drapeau déployé, tambour en tête, longeant la grand-route, toute tapissée de fleurs, de verdure, garnie de guirlandes, d'inscriptions, d'emblèmes jusqu'à l'église, qui, elle aussi, avait sa parure de fête, dont l'éclat ajoutait à la solennité du jour et révélait la pieuse et dévouée intelligence de son habile décorateur.

Après les cérémonies d'usage, M. le curé adressa à Monseigneur une allocution où il lui exposa les œuvres établies dans sa paroisse, grâce à la charité de quelques pieuses familles, au loyal concours de l'administration, et, rendant hommage à la bonne volonté de tous à suivre les douces lois de l'Eglise, il remercia avec émotion le vertueux prélat qui l'avait guidé, soutenu, encouragé dans son ministère et avait si généreusement accordé à sa paroisse la faveur d'un vicaire pour l'aider à briser le dernier obstacle qui empêchait la complète sanctification du dimanche, retardée jusque-là par des impossibilités matérielles.

Sa Grandeur répondit à ces témoignages avec cette bonté et cette onction que son cœur retrouve toujours. Il remercia de nouveau M. le maire, l'escorte d'honneur, les personnes dont le zèle et l'intelligence avaient disposé ces décorations, toute la paroisse, enfin, qui faisait preuve de tant de foi et de tant d'amour de la religion. Monseigneur donna ensuite la bénédiction solennelle du très-saint Sacrement.

Au sortir de l'église, Monseigneur se rendit au presbytère, puis, après quelque temps de repos, il daigna assister à la réunion du soir, en l'honneur du mois de Marie. Là encore, malgré les fatigues de la journée, il voulut déposer aux pieds de la très-sainte Vierge les vœux, les hommages des habitants de la paroisse de Vivy, et puisant dans sa dévotion à la *Vierge fidèle* des souhaits, des conseils, des prières, il en fit comme un pieux bouquet, que son cœur de pasteur et de père offrit à Marie immacu-

lée, afin de solliciter pour tous la bénédiction divine en souvenir de ce beau jour.

La cérémonie religieuse terminée, M. le curé et M. le maire guidèrent Monseigneur vers la place de l'église, où l'attendait une surprise féerique. Les pures lignes de l'architecture romane de la façade étaient reproduites avec délicatesse, par des verres de couleurs, et au milieu de cette brillante illumination se détachait la statue de la très-sainte Vierge. Des lanternes vénitiennes éclairaient de tous côtés une foule immense, accourue de toutes les communes voisines. Puis on entend le pétilllement des fusées, des bombes; un splendide feu d'artifice éclata au milieu des applaudissements et de la joie de tous, et quand l'habile artificier eut fait admirer les armes de Sa Grandeur, fidèlement reproduites, toutes brillantes de mille feux et saluées de détonations multipliées, l'enthousiasme éclata aussi et l'allégresse bruyante et animée se manifesta par les cris : *Vive Monseigneur !*...

Le pieux évêque, tout ému de ces témoignages, pria M. le maire et M. le curé de recevoir, pour eux et tous les habitants, ses bien sincères remerciements; il voulut aussi féliciter M. Chasles, qui avait organisé les illuminations et le feu d'artifice avec tant d'intelligence et se rendit au château des Coutures, où il savait trouver une digne et respectueuse hospitalité.

Le jeudi matin, Monseigneur administra le sacrement de confirmation, au milieu du recueillement des fidèles, aux enfants des paroisses de Vivy et de Neuillé; puis, après la cérémonie, il se rendit processionnellement à l'école des garçons, décorée avec beaucoup de goût. Sa Grandeur bénit la maison, et lorsqu'il fut monté sur un trône, qui lui avait été préparé, les enfants chantèrent avec ensemble une cantate en son honneur, et un jeune élève lui adressa un compliment fort bien dit et fort bien pensé. Monseigneur remercia M. l'instituteur de la respectueuse réception qui lui était faite; il exhorta les élèves à bien profiter de l'enseignement religieux donné dans cette école, à se montrer toujours reconnaissants envers leur excellent maître et l'administration, qui avaient si bien su assurer le sérieux développement de cette école.

Sa Grandeur voulut aussi visiter l'école des sœurs et leur salle d'asile; il y fut accompagné et suivi d'une foule nombreuse, dont la tenue respectueuse était comme un remerciement du bienveillant intérêt que le pasteur vénéré daignait donner aux enfants. Monseigneur bénit la maison et fut introduit dans l'une des classes, décorée avec élégance. A son entrée, tous les enfants, le sourire sur les lèvres, chantèrent de tout cœur des couplets de reconnaissance pour l'évêque si bon qui n'oubliait pas les humbles et les petits. Monseigneur félicita les habitants de Vivy de posséder une école si précieuse pour leurs enfants, rendit un juste hommage au zèle, au dévouement des bonnes sœurs, loua la charité des personnes pieuses qui avaient fondé ces écoles et les avaient si généreusement dotées, et sut se rendre l'interprète des sentiments de tous, en rappelant comme l'un des bienfaiteurs de cet établissement le nom du précédent curé, dont la persévérante initiative avait créé cette œuvre; puis, tout ému de voir si bien comprises dans cette paroisse les œuvres de charité et les fêtes de la religion, Sa Grandeur voulut une dernière fois bénir ces pieuses populations.

Après avoir passé une journée au château des

lui coûtaient déjà si cher.

Vous l'avez vue presque ruinée, on pourrait dire ruinée. De retour à Paris, elle reprit chez moi les cent mille francs que je lui remis en gémissant... et j'apprends que ces cent mille francs n'existent plus.

Cette somme a été engouffrée comme le reste dans des entreprises tellement absurdes, que je rougirais d'en retracer le titre. Tout est fini : M^{me} la vicomtesse n'a plus rien, Saint-Marquet s'est sauvé en Belgique, et je suppose qu'il ne s'en est pas allé les mains vides.

Déjà les huissiers se sont mis en campagne pour faire vendre le mobilier de M^{me} d'Orban. J'ai couru chez elle afin de lui offrir l'assistance de mes soins, et plus encore. Dans sa douleur, dans sa honte, elle n'a pas voulu me recevoir, elle ne veut voir personne, elle passe ses journées à maudire Saint-Marquet et à se maudire elle-même.

J'ignore, Monsieur le Vicomte, si vous interviendrez dans cette triste situation. On n'a pas besoin de rappeler les devoirs de l'humanité à celui qui, comme vous, a donné si longtemps l'exemple de la patience et de la douceur.

Daignez agréer, etc.

MORNAND.

(La suite au prochain numéro.)

Coutures, Monseigneur, avant le départ, exprima avec une gracieuse bienveillance toute sa gratitude pour une si brillante réception; remercia et bénit cette famille, dont l'hospitalité lui avait été si précieuse, et assura de nouveau M. le maire et M. le curé qu'il emportait dans son cœur un souvenir profond et bien doux des fêtes de Vivy.

Aux termes de l'art. 28 du décret du 9 janvier 1856, les allocations revenant aux héritiers des militaires décédés après avoir souscrit des engagements dans les conditions de la loi du 26 avril 1855 sont payées aux ayant-droit par les soins de la caisse des dépôts et consignations.

Ces paiements ont lieu sur la production d'un certificat de propriété délivré dans les formes et suivant les règles prescrites par la loi du 28 floréal an VII.

Une modification concertée entre les départements de la guerre et des finances vient d'être apportée à ce mode de procéder.

A l'avenir, dans le cas où la somme restant due serait de 50 fr. ou au-dessous, le paiement pourra être effectué sur la production d'un simple certificat délivré par le maire de la commune où résident les héritiers, et visé par le préfet ou par le sous-préfet.

Par une circulaire du 16 mai, M. le maréchal ministre de la guerre a porté cette disposition à la connaissance des conseils d'administration de tous les corps de l'armée.

Le n° 16 du Recueil des actes administratifs de la Préfecture contenant les instructions relatives au remplacement militaire par voie administrative, indique que *toutes les pièces à produire* devront être sur papier timbré; cette formalité, qui est de rigueur, n'étant pas observée partout, nous sommes priés par l'administration militaire de rappeler à MM. les maires et greffiers des tribunaux qu'ils doivent se conformer exactement aux instructions de M. le Préfet, s'ils ne veulent pas exposer leurs administrés à voir refuser les pièces qu'ils présenteront pour remplacer.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE. — CHEMIN DE FER D'ORLÉANS ET PROLONGEMENTS.

ARRÊTÉ concernant l'addition des chandelles en paquets sans garantie dans la 2^e classe des Tarifs généraux de la petite vitesse.

Angers, le 9 mai 1859.

Nous, Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur,

Vu : 1^o Les lois, décrets et arrêtés concernant le chemin de fer d'Orléans et prolongements; ensemble les cahiers des charges y annexés;

2^o Les tarifs généraux de la petite vitesse en vigueur sur ledit chemin de fer;

3^o La décision ministérielle du 9 mars dernier, homologative d'une proposition de la Compagnie d'Orléans ayant pour objet d'ajouter à la 2^e classe des tarifs précités les *chandelles en paquets sans garantie*;

Considérant qu'il y a lieu de rendre la décision ministérielle sus-visée exécutoire dans le ressort de la Préfecture de Maine-et-Loire,

Arrêtons ce qui suit :

ART. 1^{er}. La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans est autorisée à ajouter à la 2^e classe de ses tarifs généraux de petite vitesse les *chandelles en paquets sans garantie*.

ART. 2. Le présent arrêté sera notifié à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans et prolongements.

Il sera imprimé et affiché.

Les fonctionnaires et agents spécialement préposés à la surveillance du chemin de fer d'Orléans sont chargés d'en assurer l'exécution.

Pour le Préfet de Maine-et-Loire, en tournée de révision :

Le secrétaire-général délégué, BERGER.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 1^{er} juin, 7 heures du matin. — Verceil, 31 mai, 5 heures 30 minutes, soir. — Les Autrichiens, en grand nombre, ont attaqué ce matin avec énergie le roi de Sardaigne; ils ont été repoussés par les Sardes, soutenus par la division Trochu. Le 3^e zouaves a fait merveille. Nos pertes sont peu considérables.

DIMANCHE DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

Dans ses derniers numéros, le *Dimanche des Familles* a publié le *Voyage au Caucase*, par M. Alexandre Dumas, — des *Physionomies militaires*, — des articles sur le *Salon de 1859*, — des actualités

VIII. — M. MORNAND AU VICOMTE D'ORBAN.

Vous m'avez chargé, Monsieur le vicomte, de prendre des informations exactes sur l'emploi que M^{me} d'Orban a donné aux derniers débris de sa fortune. Je viens aujourd'hui m'acquitter de cette commission que j'ai remplie avec tout le zèle d'un ami, et je regrette de n'avoir pas à vous présenter la vérité sous de riantes couleurs.

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai quelle confiance aveugle M^{me} la vicomtesse avait ajoutée aux pompeuses promesses du sieur Saint-Marquet. Sans doute, il se trouve aujourd'hui des savants qui font progresser l'industrie, des travailleurs intelligents qui transforment la matière avec une habileté prodigieuse; mais l'homme dont je parle n'est qu'un utopiste creux, frotté d'un vernis scientifique et n'ayant à son service que des idées impraticables. Il a abusé de la crédulité des gens naïfs, épuisé bien des petites bourses, et le jour où son étoile lui a fait rencontrer M^{me} d'Orban, il s'est promis de tailler largement dans une fortune qui paraissait colossale. Je ne m'étonne pas que M^{me} la vicomtesse, avec son esprit aventureux et ennemi des conseils, ait subi l'influence du sieur Saint-Marquet; seulement, ce qui me surprend, c'est qu'elle ait continué de croire à des billevesées qui

historiquessur le Piémont, — les biographies de Victor-Emmanuel II, roi de Piémont, — de Giulay, général en chef autrichien, — de François-Joseph, empereur d'Autriche, avec portraits. — Le château de Coucy, — les Routiers au moyen-âge, etc.

Dans ses prochains numéros, le *Dimanche des Familles* publiera des articles sur *Naples, les duchés de Parme, de Plaisance et de Modène, sur la Toscane*, les biographies des généraux français appartenant à l'armée d'Italie, etc.

On s'abonne à Paris, chez Houin, libraire, rue

Mignon, 7. — Dans toute la France, chez les correspondants et les libraires.

Un an; 52 numéros (depuis le 1^{er} janvier), 9 fr.

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.
Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *boiteries* récentes ou anciennes, les *entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes*, etc. Dépôt: à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (2)

TAXE DU PAIN du 1^{er} Juin.
Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 15 c. 83 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 13 c. 33 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 10 c. 83 m.

BOURSE DU 31 MAI.
3 p. 0/0 hausse 95 cent. — Fermé à 62 75.
4 1/2 p. 0/0 hausse 55 cent. — Fermé à 90 10

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE
APRÈS DÉCÈS.

Dimanche 5 juin 1859, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, à la propriété de feu M. HUARD-LAMBERT, sise commune de Parnay, près Saumur, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, couvre-pieds, rideaux, draps, serviettes, fauteuils, chaises, commodes, glaces, flambeaux, tables, bon vin de 1814, 1815, 1818, etc., cuves, barriques, bois, chevrons, madriers, câbles, bouteilles, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

MM. ASSE et BOIN, négociants à Tours, demandent un VOYAGEUR pour la MERCERIE et BONNETERIE.

MAISONS

A VENDRE

UNE MAISON, située rue Saint-Jean, formant deux magasins, n^{os} 44 et 46, occupée par M. Brazier, chapelier.

Une AUTRE MAISON, située place de l'Hôtel-de-Ville, n^o 20, occupée par M. Beneston, boucher, ayant derrière un autre bâtiment séparé par une cour et donnant rue de la Cocasserie, n^o 4, occupé par M. Rebeilleau, cabaretier.

On donnera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, ou à M^e DUTERME, notaire.

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n^o 3.
S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE
UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf, n^{os} 23 et 25.

Le prix pourra consister, pour une partie, en une rente viagère.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (173)

M^e BODIN, avoué, demande un CLERC. (269)

A LOUER

Présentement,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

A VENDRE

Présentement,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, n^o 9.

Occupée par M. CHALON, marchand de chevaux.

S'adresser à M^{me} CAMAIN-MASSÉ, dans ladite maison.

A LOUER

Présentement,

UNE PORTION DE LADITE MAISON Avec Ecurie et Remise.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD. (261)

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-Prefecture.

S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^h ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

DRAGÉES
GUIGON.

Contre les ÉCOULEMENTS nouveaux et anciens, même les plus rebelles. — Guérison radicale en sept jours. — Succès infaillible. — A Paris, Pharmacie rue Saint-Honoré, 167.

Dépôt, chez M. PERDRIAU, pharmacien à Saumur. (247)

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

BUREAUX: Rue St-Louis, 46, au Marais, PARIS. **10 CENTIMES LE NUMÉRO.** ABONNEMENT D'UN AN: PARIS. . . . 6f. DÉPARTEMENTS. 8

A partir du 1^{er} octobre, le *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs*, paraissant régulièrement tous les dimanches, sera imprimé en caractères neufs et donnera en prime, une fois par mois, un *magnifique costume colorié à la main*, représentant un type des diverses nations du monde.

Les personnes qui s'abonneront pour un an recevront immédiatement les douze costumes.

A la même époque commencera la publication des *Brigands des Prairies (Far-West)*, roman de Gerstaecker, traduit de l'anglais par M. B. RÉVOIL, seul traducteur autorisé en France par l'auteur de ce roman voyageur, qui s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires en Angleterre.

PRIX DU VOLUME: Paris 3 fr.

PRIX DU VOLUME: Départements. . . 4 fr.

Le JOURNAL DES VOYAGES est la vraie *Bibliothèque des Voyages*. — Les trois premiers volumes sont en vente et contiennent ENVIRON 500 ILLUSTRATIONS et LA MATIÈRE DE PLUS DE 18 VOLUMES.

POUR PARAITRE TRÈS-PROCHAINEMENT

LES ARMÉES FRANÇAISES EN ITALIE

1494-1849

Par N. GALLOIS

1 beau vol. in-18, compacte, d'au moins 400 pages. — 3 fr. 50 c.

CHEZ LES ÉDITEURS,

16, galerie Montmartre, passage des Panoramas, à Paris.

NOTA. — Les personnes qui enverront dès à présent, sans rien payer d'avance, leur engagement de souscription aux éditeurs, recevront l'ouvrage franco au moment de sa publication.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

6^e Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS. } 48f. 40f.
Corse, Algérie }
Étranger, selon le tarif postal.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

La *France élégante*, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa sixième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la *France élégante* a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La *France élégante* publie dans le courant de chaque année: — 1^o 24 numéros, format grand in-8^o, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^o 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M^{me} Héloïse LELOIR; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5^o 4 à 6 planches de tapisserie colorée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

C'est ainsi qu'après avoir publié BERTHE, par Pierre ZACCONE, elle a commencé, le 15 septembre dernier, un des plus charmants romans de Paul FÉVAL, intitulé le CAPITAINE SIMON. Immédiatement après, viendront successivement DELPHINE, par M^{me} Clémence ROBERT, puis un roman de MÉRY, puis des Nouvelles de MM. Jules SANDEAU, Elie BERTHET, Edmond ABOUT, Alfred DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, Etienne ENAULT, Jules KERGMARD, M^{me} Anaïs SÉGALAS, la comtesse DASH, Maria DELCAMBRE, etc., etc.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

En cours de publication depuis le 15 septembre: LE CAPITAINE SIMON, par Paul FÉVAL.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.